



**Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2016**  
**(modifié)**

1. Ouverture de l'AG et liste des présences
2. Adoption des procès-verbaux de l'AG ordinaire du 13 juin 2015 et de l'AG extraordinaire du 26 septembre 2015
3. Message de Latitude 21 (Mme Zwahlen)
4. Rapport d'activité pour 2015-2016
5. Situation en Mauritanie et projets d'avenir, en présence de Nema Kabach
6. Comptes du 31 décembre 2015
7. Rapport des vérificatrices de comptes
8. Approbation des rapports, comptes 2015
9. Propositions du comité pour le futur
10. Présentation du budget pour 2016
11. Approbation du budget 2016
12. Elections statutaires
13. Divers

**Présent(es) :**

**Pour le comité :**

Jean-Louis Grau, président, Isabelle Bieri, Pascal Dessoulavy, Anne Gex, Fabien L'Eplattenier, Léonore Lovis, Bénédicte Saouter, Christine Vaucher, Christian Yerly, membres du comité  
absent: Louis Schneider

**Membres**

Bruno Burri, Janine Burri, Renée Sallin, Janine Beuret, Mado Grize, Jean-Pierre Authier, Sonia Authier, Jane-Marie Wust, Christina Hofmann, Kurt Ryf, Nema Kabach, Françoise Berger Vuille, Goud Bassin Khan.

**Excusé(s) :** Alain Christen (Narnia), Marije et Serge Ronchi, Olivier Vuille, Elena Gonzalez, Florence Maire, Christophe Matthey, Anne-Charlotte Sahli, Muriel Solca, Micheline Lichtenschlage, Sébastien Racine, Danielle Junod.

**Invités :** Anne Zwahlen, responsable de la commission technique de L 21

**1. Ouverture de l'AG et liste des présences**

Le président salue les membres présents et met en circulation la liste des présences.



## Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 2 juillet 2016

De manière à permettre à Mme Zwahlen de partir à temps, le président propose de commencer l'AG par le point 3 de l'ordre du jour. Personne ne s'y oppose.

### **3 Message de Latitude 21**

Lors de la création, 8 associations, actuellement 17. Rappel que L 21 est essentiellement financée par le canton. Au niveau fédéral, plusieurs coupes de budget sont envisagées. On ne peut compter sur l'augmentation des contributions. L 21 refuse de fixer un moratoire et de limiter le nombre d'associations, le but de l'association étant d'encrever l'idée de la solidarité envers les plus pauvres dans la société et dans le canton de Neuchâtel. Les critères des projets deviendront toutefois plus stricts. Mme Zwahlen rappelle que ce sont les projets de développement qui sont soutenus par l'association. En principe un projet est appelé à se développer sur une durée 3 ans. Il est principalement axé sur l'idée que le projet sera à terme repris par des personnes locales, quel que soit le projet. Ont dès lors posé des problèmes les actions suivantes sous l'angle de l'aide au développement :

- **construction d'infrastructures** : L 21 n'y est pas opposée dans le principe et elle a déjà financé quelques projets. Ce n'est toutefois pas la construction du bâtiment qui est primordiale, mais l'amélioration de la qualité des soins. Un projet de construction sur une année a dès lors été écarté.
- **aide d'urgence** : la différence entre l'aide d'urgence ou humanitaire et l'aide au développement est difficile à faire. Par exemple des soins d'urgence ou une cantine doivent s'inscrire dans l'idée d'être progressivement repris par les personnes locales.

Laurence Jampen, secrétaire adjointe, a évoqué avec le comité les difficultés actuelles que rencontre Achema. Le projet de notre association a été examiné par la commission technique qui a été très impressionnée par le fait que des projets situés dans des zones éloignées et peu sûres puissent encore être menés avec des contacts et des informations du terrain. L 21 exige de voir le terrain évoluer, le terrain ne peut être passif et les signes du dernier rapport sont encourageants. Le soutien en Mauritanie est un signe intéressant et il montre l'intérêt que le pays peut accorder à notre association. Elle est ouverte à toute question.

### **2. Adoption des procès-verbaux de l'AG ordinaire du 13 juin 2015 et de l'AG extraordinaire du 26 septembre 2015**

Les procès-verbaux sont adoptés sans opposition.

### **4. Rapport d'activité pour 2015-2016**

Le président donne lecture du rapport du comité à l'assemblée. Ce rapport est également distribué aux membres présents. Le président précise qu'un rapport vient également d'être adressé au comité par le professeur Bekay qui a cherché à analyser les motifs de l'abandon des cours d'alphabétisation.



## Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 2 juillet 2016

### **5 Situation en Mauritanie et projets d'avenir, en présence de Nema Kabach**

Nema signale que le projet cantine, de même que l'action chèvre se portent bien. S'agissant du projet d'alphabétisation, divers problèmes sont évoqués, à savoir des problèmes de déplacement, etc.

Mado Grize précise qu'elle est allée à fin 2015 en Mauritanie. S'il y avait 104 femmes en 2015 dont elle estime que les 2/3 savaient déjà lire et écrire, elles n'étaient plus que 30 en octobre 2015 et les cours ont eu lieu chez Nema. A fin décembre 2015, à la fermeture des deux centres Passerelles, les cours se sont poursuivis. En mars 2016, il ne restait plus que 6 femmes. Elle estime qu'on ne peut pas forcer les femmes, qu'il s'agit d'une question de mentalité. Elles ne sont pas intéressées... L'engouement était dû à l'espoir de pouvoir tirer quelque chose de l'association, d'obtenir des cadeaux etc. Le projet avait largement été expliqué aux femmes par Nema et par Bilal, l'infirmier.

Nema demande que lecture soit donnée du rapport de M. El Bekay, professeur au lycée d'Atar. Il était préalablement guide, mais ne peut plus exercer cette profession.

Le président donne lecture de ce rapport. M. El Bekay a contacté les femmes participant aux projets couscous et alphabétisation. Malgré la période de l'année et Ramadan, il a pu contacter 15 femmes.

Couscous : le projet est jugé viable, à la condition que le groupe ait une certaine cohésion et que tous les membres s'engagent. Parmi les trois groupes qui avaient été constitués, un seul existe encore et la raison de la dissolution des deux autres est due à la mésentente. Certaines femmes se sont retirées suite à des malentendus, d'autres en raison d'une fatigue, d'autres pour des raisons jugées futiles ! (mariage, baptême). L'engagement et l'assiduité au travail ont été d'autres sources. Plusieurs femmes ont également estimé que le rendement était insuffisant.

Cours d'alphabétisation : toutes les femmes contactées se sont déclarées prêtes à reprendre les cours, mais elles ne peuvent financièrement assumer les frais de déplacement. Elles reprendraient les cours si des transports étaient organisés ou si les cours étaient dispensés à proximité de leur lieu de vie. Le fait de vouloir être payées n'était pas un argument.

M. El Bekay formule les propositions suivantes :

#### **Projet couscous**

- Créer des groupes de 5-6 femmes maximum et laisser aux femmes le choix de créer leur propre groupe en fonction des ententes.
- Proposer des microprojets tels que couture ou teinture.

#### **Alphabétisation :**

- Ouvrir des salles de classe à proximité des bénéficiaires (frais de location, etc.).
- Consacrer une certaine somme pour financer les frais de transport.

Nema précise que le temps de déplacement est d'environ 30 à 40 minutes de marche par trajet.

Mado précise qu'il y a déjà eu plusieurs projets de couture à Atar ou à Ouadane. Tous les projets ont été abandonnés et les machines à coudre ont été revendues.



## Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 2 juillet 2016

Mme Zwahlen estime que le projet couscous est intéressant à la fois en terme de nourriture par la famille, mais également en terme de vente. Elle s'interroge sur l'utilité que cette activité soit menée en groupe et demande si elle pourrait être menée isolément. Mado indique l'utilité de former un groupe, à défaut de quoi le couscous est consommé sans être vendu. Elle relate l'abandon du projet par certaines femmes qui préféreraient obtenir des prêts dans l'espoir de ne pas devoir les rembourser.

Mme Zwahlen fait part de son expérience. Les conditions matérielles ont énormément d'importance. Le temps de déplacement n'est pas anodin pour des femmes qui ont charge de famille et de repas et qui subissent les conditions climatiques. Elle est d'avis également qu'il ne faut pas contraindre les femmes à s'engager dans une activité qui ne les intéresse pas. Les pays qui finançaient des projets ont eu par le passé tendance à investir pour que le projet puisse se réaliser. Cette attitude a pu fausser les réactions. Elle estime qu'il ne faut pas céder à une forme de chantage, à défaut de quoi on entre dans une fausse logique de développement. A sa question, Nema précise que le projet d'alphabétisation est prévu sur une durée d'environ 3 ans pour apporter des résultats. Mado précise que certaines femmes ont un bac et ne trouvent néanmoins pas de travail. La difficulté générale à trouver un emploi en temps de crise économique est soulignée par Mme Zwahlen et c'est évidemment une circonstance difficile.

### **6. Comptes du 31 décembre 2015**

Le capital au 1<sup>er</sup> janvier 2015 était de CHF 61'897.

Le taux de change fluctue, soit environ 1 CHF pour 300 Ougyas.

Léonore Lovis commente les différents postes. Elle précise que le poste « soutien à AMSAE » correspond au soutien donné aux deux anciens centres Passerelles.

En 2015, de nouveaux T-shirt ont été produits pour un coût de CHF 2'295.00

Le taux de change au 1.1.2015 correspond à une différence de CHF 2'345.00

Le total des charges est de CHF 44'684.00 pour 2015.

Les rentrées financières sont majoritairement constituées par les dons. Parmi ces dons, figurent les montants versés par les membres (qui ne sont pas nommés « cotisation » dès lors que l'association ne prélève pas automatiquement des cotisations)

En 2015, les charges ont largement dépassé les rentrées, soit une perte de **CHF 20'546.00**. Le résultat d'exploitation s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de financement par L 21.

La rubrique « produits à recevoir » concerne le bénéfice à venir de la soirée du Rotary, à Marin.

Au bilan de clôture du 31 décembre 2015, le capital est de **CHF 41'351.00**.

Mado demande à connaître les comptes d'AMSAE pour 2015. Elle suggère que les deux comptes soient séparés. Il lui est répondu que les deux comptes sont déjà séparés. Mado demande que les comptes soient totalement séparés, au motif que les personnes sur place pourraient soutenir financièrement AMSAE et ainsi permettre le développement de nouveaux projets. La question de la signature sur le compte est posée. Mado Grize se propose pour avoir la signature. Elle signale que lorsqu'il y avait encore les deux anciens centres Passerelle il y avait beaucoup plus de soutien financier sur place.



## Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 2 juillet 2016

Léonore Lovis précise que l'état du compte au 31 décembre 2015 est de CHF 424.40. Mado Grize souhaite connaître les donateurs pour pouvoir les remercier.

### **7. Rapport des vérificatrices de comptes**

Les vérificatrices recommandent l'approbation des comptes. Elles soulignent l'arrivée d'une version informatique

### **8. Approbation des rapports, comptes 2015**

Les comptes sont approuvés avec remerciements chaleureux du comité à Léonore Lovis.

### **9. Propositions du comité pour le futur**

Il est précisé à l'attention des membres que AHEMA est appelé à signer un contrat acceptant à certaines conditions le financement de L 21. **Le délai d'acceptation est fixé au 31 juillet 2016.**

Le président donne lecture du projet de contrat soumis à signature. Une distinction doit être faite entre 2016 et 2017.

La question du transport, évoquée par Mme Zwahlen, est débattue. Mado est d'avis qu'il faudrait réunir les femmes pour discuter de l'utilité de ce projet pour elles.

S'agissant du financement de L 21, il apparaît que les demandes de financement étaient également liées au maintien des deux centres de soutien alimentaire Passerelle.

#### **Propositions du comité soumis à l'assemblée générale :**

- 1. accepter** pour 2016 l'aide de L 21 et
- 2. renoncer** dès 2017 au financement de L 21, tout en continuant à rester membre de L 21. Eventuellement, financer le projet d'alphabétisation et couscous pour les femmes restantes.

#### **Décision :**

L'assemblée générale donne mandat au comité de signer le contrat soumis par L 21 pour obtenir l'aide pour 2016.

ACHEMA renonce à demander une subvention pour l'année 2017, tout en restant membre de Latitude 21.

### **10. Présentation du budget pour 2016.**

### **11. Approbation du budget 2016**

Le budget est commenté par Léonore Lovis. Les chiffres indiqués renvoient aux numéros des comptes soumis à Latitude 21.

Action chèvre : L'achat de 10 nouvelles chèvres est prévu.

Les autres projets ne tiennent pas compte d'une variable, à savoir le nombre de femmes participant réellement aux projets.



## Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 2 juillet 2016

Projet briqueterie : les statuts d'ACHEMA prévoient le soutien aux femmes, de sorte que c'est un prêt qui sera accordé en lieu et place d'un financement.

Pour une meilleure visibilité, le salaire de Nema fait l'objet d'un poste séparé.

Le budget total est de **CHF 36'369.00**.

Il est précisé que le projet soumis à L 21 n'est que de CHF 30'348.00.

Il est rappelé également que L 21 exige un financement de 20% des projets par l'association-membre.

Le montant accordé par L 21 le 18 mai 2016 étant de CHF 16'830.00, AHEMA doit financer les actions à hauteur de **CHF 19'539.00**.

### Décision :

L'assemblée générale approuve le budget 2016.

## 12. Elections statutaires

Christian Yerli annonce qu'il souhaite être remplacé au comité d'ACHEMA, tout en restant membre de l'association.

Le président annonce également qu'il remettra son mandat de président d'ici le 31 décembre 2016, tout en restant membre du comité jusqu'en juin 2017. D'autres membres du comité pourraient à terme demander à être remplacés. Ils tiennent à en informer d'ores et déjà l'assemblée générale. Les personnes motivées sont appelées à s'annoncer.

Les membres du comité qui se représentent sont réélus par acclamation.

Françoise Berger et Doris Bassin Khan (Goud) sont nommées en tant que nouvelles vérificatrices de compte.

## 13. Divers

Le Rotary Vieille Thielle a offert à AHEMA le résultat de la soirée de la présidente.

Narnia a également fait un don de CHF 1'400.00 et nous a permis de vendre nos nouveaux objets du désert, suite à une chasse aux œufs organisée aux Prés d'Orvin.

**Une soirée de soutien à AHEMA sera organisée le samedi 15 octobre 2016 à la Ferme de Pierre-à-Bot. La Chorale des Jeudistes dont le président fait partie donnera une aubade à cette occasion.**

De nouveaux objets du désert, en provenant d'Atar ou de Nouackchott sont en vente. Les tabatières sont en peau de chèvre, les autres objets sont en bois d'ébène ou en corne de bélier.

Les membres présents tiennent à remercier les tenanciers du restaurant Le Chalet pour leur accueil.

Isabelle Bieri

L'assemblée est levée à 19 heures.